

Bibliographie. — A. Horak (éd.) (2011), *La litote*, Berne, Peter Lang – Horak (éd.) (2014-2015), *L'hyperbole*, Travaux neuchâtelois de linguistique.

4.2. L'allusion

Mais à quoi fais-tu donc allusion ? Qu'est-ce que tu insinues ?

« L'allusion (...) consiste à faire sentir le rapport d'une chose qu'on dit avec une autre qu'on ne dit pas, et dont ce rapport même réveille l'idée » (Fontanier 1968 : 125). L'allusion est un message adressé au bon lecteur ou au bon auditeur capable de rapprocher plusieurs indices pour en tirer une certitude. L'allusion se présente comme une énigme à résoudre, dont la formule pourrait être ce vers de Charles d'Orléans : *Que pensè-je ? Dites-le moi*. Dans sa forme, l'allusion est un discours incomplet, voire interrompu (c'est alors la figure de la réticence), où ce que le locuteur dit est en-deçà de ce qu'il veut dire, c'est-à-dire « donner à entendre ». Son domaine d'application, ce sont les connaissances partagées.

► Circonstances discursives de l'allusion

a) Dans la **conversation**, où elle est particulièrement prisée (voir son importance dans les salons d'autrefois), elle permet de manifester son esprit et de traiter avec légèreté les questions délicates (comme celles qui touchent à la sexualité), voire de déjouer une censure. Elle a aussi pour effet, ou pour but, de partager le public réel ou virtuel en deux groupes, d'une part celui des gens qui la saisissent (avec un effet de connivence ou d'esprit de groupe) et qui en jouissent ; et d'autre part celui des naïfs qui sont incapables de la saisir, qui n'y verront que du feu, et qui sont ainsi bernés. Les connaissances partagées mises en œuvre sont celles de l'actualité en général (l'allusion politique par exemple) ou de l'expérience commune au locuteur et aux allocutaires.

b) Dans la **communication écrite**, et notamment dans le **texte littéraire**, les lecteurs et l'auteur ne disposent pas de connaissances partagées immédiates, et l'éloignement entre l'époque de l'écriture du texte et le temps de sa réception rend encore plus aléatoire le processus allusif. Il est vrai que tel passage d'un texte

peut faire allusion à un passage précédent. Lorsque le héros de *l'Iris de Suse*, de Giono se souvenait de certaines foires... où le suçoteur de cachous et le tripoteur de clefs allaient trafiquer dans la foule... il faut se souvenir du passage, plus de 200 pages auparavant, où les deux personnages ainsi caractérisés étaient présentés comme des policiers lancés à sa recherche.

Dans *Une vieille fille* de Balzac, à chaque fois que le narrateur fait allusion au portrait de la princesse Goritza, le lecteur se remémore le passage où il a appris que le chevalier de Valois, lorsqu'il prise, contemple à l'intérieur de sa tabatière le portrait de cette princesse, souvenir de jeunesse. Dans le même roman, en lisant *Quoique son mariage fût essentiellement négatif, madame du Bousquier...* il faut, en réunissant plusieurs indices disséminés dans le livre, comprendre que son mari est impuissant.

► Domaines d'application de l'allusion

- Les allusions tirées de l'**actualité** deviennent vite inintelligibles : c'est pourquoi il est nécessaire d'éclairer par des notes de nombreux détails des textes littéraires des époques révolues.

[Un général birman, écarté du pouvoir par ses collègues de la junte militaire et condamné à une peine de prison] purge en fait sa peine chez lui, en résidence surveillée – une sorte de spécialité locale [...], traitement normalement réservé aux filles des héros de l'indépendance [LM, 30-10-07]. Phrase incompréhensible, si on ne se souvient pas que Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la Paix assignée à résidence surveillée, est la fille du général Aung San, fondateur de la Birmanie indépendante. Cette allusion relève du procédé répandu de l'expression générale qui n'a de sens que par **application** particulière : Aung San Suu Kyi est évidemment la seule fille d'un héros de l'indépendance mise en résidence surveillée en Birmanie !

- Le plus souvent, dans les textes, les allusions font appel à des connaissances culturelles générales et quasi intemporelles, fréquemment tirées de l'**histoire**, de la **mythologie** et de la **littérature** elle-même :

« La chaste Suzanne et ses deux vieillards ». Le titre du premier chapitre d'*Une vieille fille*, de Balzac, est évidemment une allusion

au chapitre 13 du prophète Daniel, dans la Bible, qui ne prend tout son sel (et devient dès lors ironique) que si on s'aperçoit que le rapport entre Suzanne (ici fort peu chaste) et les deux vieillards est exactement inversé : c'est elle qui leur fait du chantage.

Andromaque, je pense à vous ! Ce petit fleuve (...) ce Simois menteur... Le début du *Cygne* de Baudelaire risque d'égarer le lecteur s'il y voit une allusion à la tragédie de Racine, où il n'est pas question du Simois, alors qu'il renvoie au chant III de l'*Énéide* et au sentiment d'être un exilé, dans un décor de ville et de fleuve qui n'est pas celui de la patrie perdue.

Remarque. — Il serait contre-intuitif de considérer comme allusif tout passage d'un texte ou d'un discours qui réclamerait pour être pleinement compris un apport cognitif du lecteur ou de l'auditeur, même dans le cas où l'effet produit serait un clivage chez les récepteurs entre ceux qui sont à même de comprendre et les autres. Par exemple, dans un exposé sur la transmission des signaux, dans le cas où seraient mentionnées les « ondelettes transformées discrètes », dont on ne peut rien savoir si on n'a pas une formation de spécialiste. Ou encore si un poète parle d'*un soir couleur de scille ou de scabieuse* (Saint-John Perse), et que l'on n'ait jamais rencontré les mots employés, ou que l'on n'ait jamais fait l'expérience personnelle des réalités auxquelles ils renvoient. L'allusion doit être intentionnelle, et avoir pour but, et pas seulement pour effet, de créer un rapport de « connivence ».

► Formes particulières de l'allusion

- La **citation** est la forme la plus visible de l'allusion littéraire. Elle atteint cependant d'autant mieux son effet de connivence qu'elle s'exhibe moins. *Cette paisible rumeur-là vient de la ville*, soupire quelqu'un en jetant un coup d'œil par la fenêtre. L'interlocuteur reconnaît alors un poème célèbre de Verlaine. Peut-être entend-on en effet le bruit sourd de la circulation. Mais cette allusion n'est peut-être pas aussi anodine : si par exemple le premier est reclus dans sa chambre par la maladie, l'autre comprendra qu'il se compare implicitement à Verlaine dans sa prison de Mons.

- Le **jeu de mots** relève aussi souvent de l'allusion, les traités de rhétorique en parlent comme de « l'allusion verbale » et rappellent l'étymologie d'allusion (*alludere*, de la même origine que *ludique*). Les médias en font un grand usage, en particulier dans les titres. Il peut s'agir d'un simple tic ornemental, mais dans beaucoup de cas, une intention cachée est à l'œuvre.